

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS



Chats errants, une campagne de stérilisation sur la commune

La France compte **13 millions** de chats errants... Combien à St-Pierre-ville ?

Un couple de chats **non stérilisés** peut engendrer plus de **20 000 descendants en 4 ans**, il faut agir régulièrement, que ce soit au niveau de **la commune** ou de **chaque propriétaire**.

Ainsi, lors du Conseil municipal qui s'est tenu le 9 mars, une délibération a été prise pour la réalisation d'**une campagne de capture et de stérilisation des chats errants** qui prolifèrent sur la commune.

Celle-ci se déroulera entre la **mi-mars** et la **mi-avril**.

Les propriétaires de chats sont invités à les **identifier** par un collier afin qu'ils ne soient pas capturés. Cependant, ces mêmes propriétaires sont invités à **faire stériliser** leur chat également.

La commune a fait l'acquisition de cages pour la capture des chats et a signé une convention avec l'Association **Trente millions d'amis** qui participe au financement de la campagne à hauteur de **50 % des frais vétérinaires**.

Une fois stérilisés, les chats seront remis **en liberté** sur la commune.